Madame la Député, Monsieur le Député,

Le 5 juillet, les débats parlementaires sur la loi travail vont s’ouvrir. Une nouvelle journée de mobilisation est prévue. Les nombreuses journées de grève demandent le retrait de cette loi, la remise de plus de 700 000 votes dont 92% sont pour le retrait de la loi, les multiples sondages montrent que la majorité de la population est opposée à ce texte. Ce projet est proposé par le gouvernement dans un contexte de chômage de masse et d’emploi précaire.

Suite à la rencontre des organisations syndicales par la ministre du Travail le 29 juin, le gouvernement reste sourd aux propositions, particulièrement destinées à établir de nouveaux droits et à lutter contre le dumping social. Les amendements au projet de loi avancés par le gouvernement ne sont pas de nature à modifier profondément ce texte, même si certaines modifications sont à mettre au crédit des mobilisations.

Par ailleurs, ce projet de loi contrevient aux conventions internationales de l’OIT et vient d’être sanctionné par le Comité des droits économiques et sociaux et culturels de l’ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu’il engendre.

Compte tenu de cette situation, je vous demande d’intervenir dans les débats parlementaires afin :

* De défendre le droit des salarié.e.s et de ne pas les laisser isolé.e.s dans les négociations de leurs conditions d’emploi face aux employeurs ;
* D’œuvrer pour la rédaction d’un texte faisant progresser les droits des salarié.e.s en matière de salaire, d’emploi, de moyens budgétaires, de temps de travail et de déroulement de carrière ;
* De mettre tout en œuvre pour que ce texte ne soit pas voté.

La seule réponse du gouvernement face aux mobilisations ne saurait être un aménagement de quelques articles du projet de loi et/ou une réponse répressive (utilisation du 49.3, interdiction de manifester, répression policière forte pendant les manifestations).

Veuillez recevoir, Madame la Députée, Monsieur le Député, mes sincères salutations,

Adresse mail des député.e.s ardéchois.e.s :

Pascal Terrasse : [secretariat@pascalterrasse.com](mailto:secretariat@pascalterrasse.com)

Olivier Dussopt : [paris@olivierdussopt.fr](mailto:paris@olivierdussopt.fr)

Sabine Buis : [permanence@sabinebuis.fr](mailto:permanence@sabinebuis.fr)